Version 123 du 23 juillet 2010

## Situation géographique

On appelle Corniche tithonique du Vercors la suite de sommets qui court sous le Crêt Oriental du Vercors , depuis le Platary, sur Chichilianne (Isère), jusqu'à la Ferrière, qui domine le col de l'Arzelier.

L'ossature de ces sommets est en effet composée de calcaire tithonique. Le Rocher du Baconnet est un élément essentiel de ce chaînon.



## Le cas du Rocher du Baconnet

Voici le Rocher du Baconnet lui-même, vu par Google Earth. La falaise qui couronne son versant est constituée de calcaire tithonique, contrairement à celle du **Crêt Oriental**, en calcaire urgonien, qui apparaît à l'arrière plan.



<u>Solution</u> Voir avec Google Earth

(Si **Google Earth** n'est pas installé sur votre poste, suivez la procédure indiquée <u>ici</u>)

Image GoogleEarth

Au cataglaciaire du Mindel, le glacier local du **Grand Veymont** a décru plus vite que l'appareil qui occupait le bassin du **Drac**. Le sens de circulation des glaces s'est alors inversé, permettant la pénétration du glacier du **Drac** par le **Pas du Serpaton** dans la direction de **Gresse-en-Vercors**, par le seuil glaciaire **Rocher du Cléton - Montagne de la Pale**.

Le massif suivant de la corniche tithonique, un peu plus au sud, est celui de l'Aubeyron - Goutaroux. La situation rappelle celle du Rocher du Baconnet : du sommet de l'Aubeyron (1553 m) à celui du Goutaroux (1543 m), la crête est sensiblement rectiligne et horizontale. En contre-bas, le versant est se termine, au-dessus de 1460 m, par une falaise tithonique à base également horizontale. Mais l'analogie se termine là. Car l'altitude de la crête est assez basse pour que celle-ci ait été surmontée par les glaces du Mindel. Le processus de formation de la falaise est donc sans doute le même, mais il s'est produit probablement lors d'une glaciation ultérieure.

Dernier sommet de la corniche tithonique au sud, le versant est du chaînon du **Platary** est dépourvu de falaises, remplacées par des pentes soutenues. L'altitude de sa crête varie de

1501 à 1586 m. Ici aussi, la crête était donc noyée au pléniglaciaire du Mindel et nous pensons que le versant est a été façonné également lors d'une glaciation ultérieure

Le chaînon Rocher du Baconnet - Montagne de la Pale a vu, lors du pléniglaciaire du Mindel, le glacier local du Grand Veymont s'affronter à l'immense appareil qui remplissait la vallée du Drac. Les glaces du Grand Veymont parvenaient alors jusqu'à la crête du Rocher du Baconnet (1808 m), mais ne la franchissaient pas. Seules ses eaux de fonte, circulant un peu sous la surface, s'écoulaient par le Gouffre de Cognière et par la Baisse du Baconnet, tous deux d'altitude voisine de 1750 m.

Plus au nord, les glaces franchissaient le **Pas du Serpaton** (1586 m), ainsi que le montre l'existence du sommet d'épaulement, à 1610 m, qui se situe sur l'arête **Pas du Serpaton - Rocher du Baconnet**. L'épaulement est orienté nord-sud, ce qui dénote le passage d'un glacier dans le sens est-ouest (ou en sens inverse, d'ailleurs), d'altitude 1610 + 50 = 1660 m. Plus au nord encore, les glaces recouvraient l'arête jusqu'au sommet de la **Montagne de La Pale** (1734 m) puis jusqu'au **Rocher du Bouchet** (1586 m). On ne s'étonnera donc pas ici de l'absence de falaise bien constituée.

Au cataglaciaire du Mindel, le glacier local du **Grand Veymont** a décru plus vite que l'appareil de calotte qui occupait le bassin du **Drac**. Le sens de circulation des glaces s'est alors inversé, permettant la pénétration du glacier de calotte par le **Pas du Serpaton** dans la direction de **Gresse-en-Vercors**, par le seuil glaciaire **Rocher du Cléton - Montagne de la Pale**.



Le seuil glaciaire Rocher du Cléton - Montagne de la Pale vu de Saint-Paul-les-Monétier

Des sédiments glaciaires se sont alors déposés en F6A (**Pas du Serpaton**) et F7 (sous ce seuil **Rocher du Cléton - Montagne de la Pale**).



En enfilade, vus du **Pas de Berrièves**, les deux seuils glaciaires :

- au premier plan, celui Château Vert
   Le Palais, datant du Riss,
- au second plan le seuil Rocher du Cléton - Montagne de la Pale, que nous venons de citer, datant, lui, de la glaciation La Molière.

Voici trois autres reliefs typiques de l'érosion glaciaire, situés sur le versant ouest du

## Rocher du Baconnet :



Sous le **Pas du Serpaton**, deux ravins de diffluence qui se sont formés, au cataglaciaire de **La Molière**, sous les dèpôts du **Pas** (**F6A**)



Le plan d'épaulement de la Fontaine de la Chau (F4)



Le plan d'épaulement du **Pas du Serpaton** (**F5A**).

Au pléniglaciaire du Mindel donc, sur l'arête sommitale du **Rocher du Baconnet**, les glaces du **Grand Veymont** restaient légèrement en dessous du niveau de la crête et ne gagnaient pas le versant est. C'est donc le glacier du **Drac** qui a modelé ce versant, comme il l'a fait pour le versant est du **Crêt Oriental**. En particulier, il a créé une falaise, moins haute que celle du **Crêt Oriental**, certes, mais qui s'allonge tout au long de ce versant est du **Rocher du Baconnet**. La partie médiane de cette falaise présente une base horizontale, à l'altitude de 1670 m.

On constate que l'altitude de la base de cette falaise tithonique est sensiblement la même que celle du **Crêt Oriental**, étudié ci-dessus, qui, elle, est urgonienne. Cela montre bien que le glacier, plus que la nature des roches, et pourvu qu'il existe une couche dure surmontant des terrains plus sensibles à l'érosion, est responsable du positionnement des falaises. A condition, rappelons-le, que les pendages soient dirigés à l'opposé du glacier.

Plus au sud, ainsi que plus au nord, la base des falaises s'infléchit et son altitude décroît jusqu'à 1450 m. L'abaissement du niveau de la base de la falaise aux deux extrémités sud et nord de ce petit massif est dû au passage, de part et d'autre du Rocher du Baconnet, du glacier du Grand Veymont, qui a creusé la vallée de S<sup>t</sup> Michel-les-Portes et modifié la forme de la montagne et l'altitude de la falaise. C'est pourquoi cet abaissement du niveau de la falaise est plus important au sud qu'au nord, l'importance du flot de glace étant plus grande ici. La forme en arc du Rocher du Baconnet est donc également due au passage, de part et d'autre de la montagne, de ces glaces locales du Grand Veymont.

Terminons avec ce Rocher du Baconnet pour constater que le passage des eaux glaciaires frontales du glacier du Grand Veymont par la Baisse du Baconnet a donné naissance, sur le versant est, aux remarquables Gorges du Baconnet.



Image sensible au passage de la souris

Les Gorges du Baconnet, bien visibles depuis la route des Alpes,

dominent le col du Fau.



Vues de loin, elles semblent émaner du **Grand Veymont** lui-même.

Photo prise du sommet du **Piquet de Nantes** 

Ce sujet est plus détaillé à la page sur <u>les</u> gorges du Baconnet.

Le massif suivant de la corniche tithonique, un peu plus au sud, est celui de l'Aubeyron - Goutaroux. La situation rappelle celle du Rocher du Baconnet : du sommet de l'Aubeyron (1553 m) à celui du Goutaroux (1543 m), la crête est sensiblement rectiligne et horizontale. En contre-bas, le versant est se termine, au-dessus de 1460 m, par une falaise tithonique à base également horizontale. Mais l'analogie se termine ici. Car l'altitude de la crête est assez basse pour que celle-ci ait été surmontée par les glaces du Mindel. Le processus de formation de la falaise est donc sans doute le même, mais il s'est produit probablement à la glaciation Grotte Vallier.

Dernier sommet de la corniche tithonique, le chaînon du **Platary** est dépourvu de falaises, remplacées ici par des pentes soutenues. L'altitude de sa crête varie de 1501 à 1586 m. Ici aussi, la crête était donc noyée au pléniglaciaire du Mindel et nous pensons que le versant est a été façonné pendant la glaciation **Grotte Vallier**.

## La corniche tithonique du Drac

Écrit par Claude Beaudevin Mardi, 14 Septembre 2010 17:22 - Mis à jour Dimanche, 05 Mai 2013 09:01

